

CONSIGNES AUX CANDIDATS

SECOND CONCOURS DES ENS DE LYON et PARIS

Instrumentes et matériels autorisés

- Utiliser uniquement de l'encre bleue ou noire pour la rédaction de votre composition ; d'autres couleurs peuvent être utilisées, mais exclusivement pour les schémas et la mise en évidence des résultats.
- L'usage de tout document écrit ou imprimé, de tout papier autre que ceux fournis est formellement interdit.
- L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats est interdit en cours d'épreuve.
- L'échange de machines et tout autre échange d'informations entre candidats est strictement interdit.
- **Lorsque l'utilisation d'une calculatrice est autorisée pour une épreuve (par mention indiquée sur le sujet)**, sont autorisées toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables alphanumériques ou à écran graphique, sans dispositif externe de stockage d'informations et sans dispositif de transmission à distance.
- Le candidat ne doit utiliser qu'une calculatrice par épreuve.
- Le changement de modules mémoires ou de calculatrices est interdit en cours d'épreuve.
- Chaque calculatrice doit porter, de manière indélébile, le nom du candidat.
- Les documents d'accompagnement, tels que les notices constructeurs sont interdits.

Réglementation des retards

Tout candidat qui se présente à une épreuve écrite, moins d'une heure après le début de l'épreuve constatée par le chef de centre ou son représentant, n'est admis à composer qu'à titre conservatoire et ne bénéficie d'aucune prolongation. L'autorisation donnée ne préjuge pas de la décision à prendre ultérieurement par le président du jury, sur la base du rapport rédigé par le chef de centre, mentionnant l'heure d'arrivée du candidat et le motif présenté. Le candidat devra remettre au chef de centre ou à son représentant, le jour de l'épreuve ou le lendemain au plus tard, un justificatif de son retard.

Réglementation des sorties

Lors des épreuves, il est interdit aux candidats :

- De sortir temporairement pendant la première heure d'épreuve pour quelque motif que ce soit ;
- De sortir définitivement pendant les deux premières heures d'une épreuve. Après la deuxième heure, la sortie définitive n'est autorisée qu'après que le candidat ait remis sa copie (rédigée ou non). Le candidat ne peut plus pénétrer à nouveau dans la salle pendant cette épreuve.

Les sorties temporaires pour se rendre aux toilettes sont autorisées après la première heure d'épreuve. Le candidat doit impérativement être accompagné par un surveillant avec l'interdiction de communiquer avec quiconque ou d'user de documents.

Déroulement des épreuves

En début d'épreuve, avant la distribution des sujets, vous devez :

- Ranger toutes vos affaires personnelles dans un sac et déposer le sac fermé au fond de la salle, hors d'atteinte.
- Eteindre votre téléphone portable et le ranger dans votre sac.
- Déposer sur votre table une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et votre convocation. Aucun document ne devra se trouver à portée de main, hormis le présent document, votre pièce d'identité et votre convocation, les copies et feuilles de brouillon.
- Inscrire de manière très lisible, à l'emplacement prévu à cet effet, sur la première page de toutes les copies déposées sur votre table, vos nom, prénoms, le nom de l'épreuve, l'Académie, le groupe, le code sujet - vous reporterez, en dessous du pointillé délimitant le haut de la copie, le nom de l'épreuve - faire de même pour l'ensemble des copies utilisées, que vous n'oublierez pas de numérotter au bas.

Pour chaque épreuve, vous devez :

- Attendre que la séance ait été déclarée ouverte pour prendre connaissance du sujet et commencer à composer.
- Vérifier que le sujet reçu est complet.
- Lever la main, en silence, si vous avez besoin de feuilles de composition ou de brouillon supplémentaire.

En fin d'épreuve, vous devez :

- Cesser immédiatement d'écrire au signal du surveillant, sous peine de sanctions et attendre en silence les instructions.
- Encarter les différentes feuilles intercalaires ayant servi pour une même composition dans la première feuille double et ne pas les agraffer entre elles. La numérotation des feuilles (à la diligence des candidats), constitue un repère pour les correcteurs mais ne saurait être considérée comme une justification du nombre de feuilles remises.
- Remettre une copie, même blanche, au surveillant après avoir vérifié que l'en-tête des copies a été correctement remplie. Si vous rendez une copie blanche, vous devez obligatoirement mentionner dessus : «j'ai pris connaissance du sujet ; ceci est ma composition» et signer.
- Emporter tous vos brouillons.

Il est interdit :

- **de parler ou de se déplacer pendant les épreuves.** Si vous avez besoin de quoi que ce soit, levez la main jusqu'à ce qu'un surveillant vienne à vous,
- **de porter un couvre-chef** : le candidat doit l'enlever pendant les épreuves ou se soumettre à un contrôle permettant de s'assurer de l'absence de tout moyen de fraude,
- **d'utiliser un téléphone portable** ou tout autre moyen de télécommunication,
- **d'utiliser un casque anti-bruit ou un walkman,**
- de communiquer entre candidats en cours d'épreuve.